

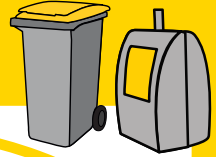


Le tri devient + facile !

Mémo Tri

Tous les emballages et les papiers se trient !

- ✓ A mettre en vrac dans le bac ou la borne jaune
- ✓ Merci de bien vider vos emballages, inutile de les laver



Emballages en plastique

Bouteilles et flacons



Pots, boîtes, tubes, barquettes et polystyrène



Sacs, sachets, suremballages, films plastiques



Papiers et cartons

Tous les papiers



Cartons, briques alimentaires



Emballages en métal

Aérosols, conserves, canettes



Petits contenants, tubes, couvercles, capsules à café



Un doute ?
Scannez-moi !

☎ d'infos : syndicat-tri-action.fr

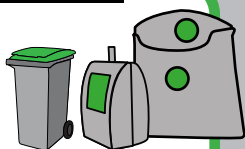


TRI-ACTION

CIITEO

Emballages en verre

En vrac, dans le bac ou dans la borne verte



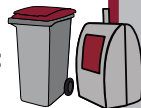
Bouteilles

Pots et bocaux



Déchets résiduels

Déposez vos sacs poubelles dans le bac ou la borne grenat



- Déchets d'hygiène (mouchoirs, couches...)
- mégots de cigarette
- objets en plastique (non électriques),
- restes alimentaires non consommables
- etc

Déchets verts

A déposer votre bac à déchets verts, ou en petits fagots attachés

→ Merci de limiter à 3 fagots de 1m50 de longueur par collecte.



Pensez au compostage et au paillage !
+ d'infos : compost@syndicat-tri-action.fr

Encombrants

Articles domestiques :

valises, appareils de gymnastique, jouets volumineux...



Mobilier : étagères,

planches de bois, sièges, canapés, sommiers, matelas, lits...



Collecte sur Rendez-vous depuis 2022 :

Faire la demande de rdv sur notre site

→ 2 mètres
et 80kg
maximum
par mobilier
déposer

Pensez à donner une 2^{ème} vie à vos objets, par exemple en les apportant au local réemploi de la déchèterie !



+ d'infos : syndicat-tri-action.fr



TRI-ACTION

CITEO